

*Département du Bas-Rhin*  
*Arrondissement Saverne*  
**COMMUNE DE GRASSENDORF**  
**Extrait des délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du 6 novembre 2020**  
*sous la présidence de M. Bernard INGWILLER, Maire*

Nombre de conseillers : élus : 11 en fonction : 11 présents ou représentés : 9

Membres présents : INGWILLER Bernard - OSTER Patrick, 1<sup>er</sup> Adjoint, MASSÉ Benoît, 2<sup>ème</sup> Adjoint - GERSCHHEIMER Laurence - HOERTH Denis - JOCHMANN Yannick - JUNG Benoît - SCHAEFFER Annie - SZYMANSKI Marie-Jeanne

Absents excusés : BATT Michel - GEOFFROY Philippe

Convocation du 27 octobre 2020

### **Délibération n° 61-2020**

#### **Budget 2020 : Décision Modificative n° 2-2020**

Et après avoir délibéré,

- **APPROUVE** la modification budgétaire suivante :

**Dépenses d'investissement :**

Article 2128 (autres aménagements de terrains)	+ 30 000 €
Article 21318 (Autres bâtiments publics)	+ 10 000 €
Article 2151 (réseaux de voirie)	+ 100 000 €

**Recettes d'investissement :**

Article 024	+ 140 000 €
-------------	-------------

- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à cette modification budgétaire.

*(Approuvé à l'unanimité)*

### **Délibération n° 62-2020**

#### **Budget 2020 : Décision Modificative n° 3-2020**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- **APPROUVE** les écritures comptables ci-dessous :

**Dépenses d'investissement :**

Article 2111/041 T33 Terrain de construction de 4,00 ares	6 000,00 €
Article 2111/041 T34 Terrain de construction de 4,14 ares	6 210,00 €
Article 2138/041 B11 Maison d'habitation	140 000,00 €
Article 2138/041 B12 Hall technique	52 192,00 €

**Recettes d'investissement :**

Article 2115/041 B10 Propriété Houdé	204 402,00 €
--------------------------------------	--------------

- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à cette modification comptable.

*(Approuvé à l'unanimité)*

## Délibération n° 63-2020

### Installation de panneaux photovoltaïques : plan de financement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le plan de financement pour l'installation de l'installation de **147 panneaux photovoltaïques** sur les toits des bâtiments communaux mentionnés ci-dessous, comme suit :

#### DÉPENSES € HT

36 panneaux toiture mairie	13 000 €
Frais de raccordement	1 000 €

39 panneaux toiture église	14 500 €
Frais de raccordement	1 000 €

72 panneaux toiture hall technique	33 500 €
Frais de raccordement	1 500 €

Divers frais étude	2 500 €
--------------------	---------

<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>67 000 €</b>
-----------------------	-----------------

#### RECETTES SOLLICITÉES

Subvention Région Grand Est	9 700 €
-----------------------------	---------

Subvention État DETR	12 000 €
----------------------	----------

Subvention Conseil Départemental	20 000 €
----------------------------------	----------

Emprunt	25 300 €
---------	----------

<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>67 000 €</b>
-----------------------	-----------------

- **AUTORISE** le Maire à lancer les études de raccordement avec Électricité de Strasbourg et autorise le Maire à signer tout document relatif à cette étude.
- **AUTORISE** le Maire à consulter plusieurs entreprises pour la réalisation d'un devis estimatif sur la base d'un même Cahier de Charges.
- **RAPPELLE** les aides financières sollicitées auprès de l'ADEME, de l'État au titre de la DETR 2021, de la Région Grand Est et du Conseil Départemental du Bas-Rhin.
- **DIT** que les crédits nécessaires seront prévus au budget 2021.

(Approuvé à l'unanimité)

## Délibération n° 64-2020

### Autorisation au Maire à déposer le Permis d'Aménager pour la viabilisation du lotissement rue des Vergers

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le Permis d'Aménager pour la viabilisation du lotissement rue des Vergers à Grassendorf.
- **AUTORISE** le Maire, ou son représentant en cas d'empêchement, à déposer le Permis d'Aménager auprès de la Mairie de Grassendorf.

(Approuvé à l'unanimité)

## Délibération n° 65-2020

### Fermages pour l'année 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE** d'appliquer la variation de l'indice de **+0,55 %** pour l'année 2020 conformément à l'arrêté ministérielle du 16 juillet 2020.
- **DIT** que l'indice à prendre en compte est celui de l'année 2020, soit **105,33**.

*(Approuvé à l'unanimité)*

## Délibération n° 66-2020

### Transferts de biens communaux

Après que le Maire et le premier Adjoint aient quitté la salle du Conseil, le Conseil Municipal est placé sous la présidence du deuxième Adjoint au Maire, Monsieur Benoît MASSÉ, qui expose qu'il y a lieu de procéder à quelques changements dans la location des biens communaux.

Et après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE** de louer, à compter de ce jour, le **lot n° 15 de 40 ares** à M. Aurélien INGWILLER représentant la SCEA INGWILLER, exploitant agricole, domicilié 27 rue Principale à Grassendorf.
- **DÉCIDE** de louer, à compter de ce jour, le **lot n° 16 de 40 ares** à Monsieur Nicolas FRITSCH, futur exploitant agricole, domicilié 20 rue Principale à Grassendorf.
- **AUTORISE** l'Adjoint au Maire, M. Benoît MASSÉ, à signer le bail de location entre la Commune de Grassendorf propriétaire des biens communaux et le nouveau locataire M. Nicolas FRITSCH, avec effet au 6 novembre 2020, pour une durée de 9 ans, au prix fixé par l'Arrêté Préfectoral des fermages.

*(Approuvé à l'unanimité)*

## Délibération n° 67-2020

### Application du droit des sols : Instauration du permis de démolir

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE** d'instaurer le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction, excepté ceux prévus à l'article R.421-29 du Code de l'Urbanisme, exemptés en tout état de cause de permis de démolir et ce, quelle que soit la situation des terrains.

*6 votes pour - 2 abstentions - 1 vote contre*

## Délibération n° 68-2020

### Délibération générale pour remplacement d'agent (maladie, congés)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** le Maire à recruter du personnel à temps complet ou non complet pour pourvoir au remplacement des agents de la Mairie de Grassendorf momentanément indisponibles, en congés, arrêt de maladie ou autres, conformément à la réglementation en vigueur.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les actes administratifs nécessaires au recrutement et le cas échéant les conventions de mise à disposition avec d'autres collectivités.

*(Approuvé à l'unanimité)*

### **Délibération n° 69-2020**

#### **Recensement de la population : désignation de l'agent recenseur**

**Et après en avoir délibéré,**

- **DÉCIDE** la nomination de Mme **ANTONI Patricia**, domiciliée 3 rue des Vergers 67350 Grassendorf, en tant qu'agent recenseur pour le recensement de la population en 2021.
- **FIXE** la rémunération de l'agent recenseur comme suit :
  - montant forfaitaire de **500 € net.**
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif de 2021.

*(Approuvé à l'unanimité)*

### **Délibération n° 70-2020**

#### **Autorisation au Maire à signer la Convention partenariale dans le cadre du Contrat Départemental de Développement Territorial d'Action Ouest pour les projets scolaires et périscolaires sur Alteckendorf et Schwindratzheim**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention tripartite, à intervenir entre le Conseil Départemental du Bas-Rhin, les Communes d'Alteckendorf, Ettendorf, Grassendorf, Minversheim et Schwindratzheim et la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.

*(Approuvé à l'unanimité)*

Pour extrait conforme.

Le Maire :  
Bernard INGWILLER

